

Formation à la direction d'orchestre à vent

Objectifs :

Qualification des chefs d'orchestre

Vers un savoir-faire et un savoir-être indispensables au maintien, au développement et l'évolution des orchestres du tissu amateur.

Perspectives :

Reconnaissance de ce cycle de formation dans le cadre des unités de valeur du Diplôme National d'Orientation Professionnelle délivré au sein des CRD (Conservatoires à Rayonnement Départemental) et permettant l'accès aux Pôles Supérieurs d'Enseignement de la Musique.

Formation proposée dans le cadre de la convention tripartite Coups de Vents/CRD*/FRSM HdF**

* Conservatoire à Rayonnement Départemental

** Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts de France

Durée de la formation : 40 heures

Des aménagements spécifiques personnalisés peuvent être envisagés sur demande des stagiaires.

Lieux des journées de formations : Conservatoires à Rayonnement Départemental de :
ARRAS – BOULOGNE-sur-MER – CALAIS – SAINT-OMER et/ou écoles associées et/ou partenaires de Coups de Vents

Formations en 2020

CALENDRIER DES FORMATIONS 2020		
2020	DATES	LIEU
1	11-12 & 13 janvier	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
2	15-15 & 16 février	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
3	21-22 & 23 Février	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
4	13-14 & 15 Mars	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
5	20-21 & 22 Mars	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
6	17-18 & 19 Avril	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
7	15-16 & 17 Mai	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
8	12-13 & 14 Juin	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
9	18-19 & 20 Septembre	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
10	02-03 & 04 Octobre	Conservatoires & Orchestres* à déterminer
11	09-10 & 11 Octobre	Conservatoires & Orchestres* à déterminer

Horaires :
Vendredi
18/22 heures
Samedi
9h30/12h30
14h30/18h
Dimanche
9h30 :14h

*CRD d'Arras - Boulogne Sur mer, Calais & Saint Omer

* Orchestres du réseau Coups de Vents

Coups de Vents

10, rue de l'Egalité – 62230 Outreau

Tél. : + 33 (0) 3 21 31 10 08 – Mob. : + 33 (0)7 60 18 20 10 - contact@coupsdevents.com - www.coupsdevents.com

Association loi 1901 déclarée en Sous-Préfecture de Boulogne-sur-Mer le 04 décembre 2008

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le N° 31590858059 auprès du Préfet de région Hauts de France

N° SIRET : 512 693 961 000 41 – Code APE : 9001Z

En amont des sessions de formation et de l'inscription, il est demandé au futur stagiaire de définir son projet et ses objectifs.

Le travail à la table et le travail avec orchestre* sont proposés lors de chaque WE (*sous réserve de disponibilité de l'orchestre).

PROGRAMME DÉTAILLÉ

A) Travail à la table

Gestique

Avec et sans support sonore

- Usage ou non de la baguette en fonction de la musique
- Les différentes battues le plus souvent utilisées en fonction des différentes mesures
- Indépendance des bras

Importance de la communication avec les musiciens :

- Donner des départs,
- Adéquation du geste avec l'esprit musical en fonction du tempo, de la dynamique, des articulations, des accents, du phrasé
- Se créer un répertoire de geste compris par les musiciens

La partition

- Analyse des œuvres
- Définir la forme musicale (concerto, poème, suite...) et sa construction
- Analyse harmonique
- Analyse de l'orchestration
- Repérages des difficultés pour certains pupitres et/ou instruments
- Repérage des différents plans sonores
- Repérage de la phrase musicale dans sa continuité et sa distribution dans les différents pupitres et instruments, les dialogues entre instruments et/ou pupitres
- Hiérarchiser l'importance de certains éléments ou passages musicaux

Suite à cette analyse et à la parfaite connaissance et compréhension de l'œuvre :

- Imaginer les différentes séquences, imaginer des scènes visuellement adaptées à la musique telle que ressentie...
- Estimer la capacité de son orchestre à respecter au mieux l'œuvre travaillée, adapter l'ambition au niveau de l'orchestre
- Créer au besoin des exercices techniques préparatoires au travail de l'œuvre afin de mieux appréhender ses difficultés
- Adapter son intention musicale pour une interprétation, habile, respectueuse de l'intention, de la pensée du compositeur
- Savoir anticiper et organiser les répétitions :
- Partielles par pupitres, par grande famille, inter pupitres... selon l'importance de certains passages et de la difficulté la phrase musicale distribuée par l'orchestration...)
- Privilégier le travail des passages délicats, difficiles de mise en place, de justesse...
- Trouver l'équilibre sonore entre les différents pupitres

Organologie

- Connaissance des grandes familles d'instruments (cuivres, bois, percussions, cordes)
- Approche des instruments par famille
- Connaître la tessiture de tous les instruments, leurs modes de jeux, l'utilisation des différentes sourdines et embouchures en fonction des passages musicaux dédiés à chaque instrument
- Connaître les problèmes de justesse propres à chaque instrument et savoir y remédier
- Connaître les différents doigtés de substitution pour améliorer la justesse et le son dans certains passages musicaux délicats

B) Travail avec l'orchestre

Posture et attitude générale sur l'estrade de chef

Préparation de l'orchestre (warm-up, exercices préparatoires au travail de l'œuvre...)

L'accord de l'orchestre suite à des warm-up adaptés

Le contact et le rapport aux musiciens

- Savoir expliquer ce qu'on désire en peu de mots et brièvement, être très précis, bref et clair dans les observations exprimées
- Expliquer clairement pourquoi on s'arrête et donner les clés pour une meilleure

Interprétation

- Savoir être efficace et organisé (suite à l'analyse et la compréhension de l'œuvre)
- Savoir s'extraire de la partition pour une meilleure écoute critique
- Savoir construire, écouter et observer une ligne de progression

À l'approche du concert

- Enchaîner l'œuvre et revenir dans le détail des séquences non encore abouties et fragiles
- Quelle attitude à observer avant, pendant et après le concert

C) Modules optionnels

Travail de modules complémentaires au choix des stagiaires et en fonction de leurs acquis et de leur projet, proposés dans le plan de formation (Plan de formation disponible sur site de Coups de Vents)

Certaines formations seront confiées aux Conservatoires à Rayonnement Départemental en mesure de proposer des services spécialisés (à l'exemple de la formation Musique Assistée par ordinateur)

Lien vers le plan complet de la formation

<https://coupsdevents.com/wp-content/uploads/2019/10/Coups-de-Vents-PLAN-FORMATION-1.pdf>

D) Bilan et évaluation

Évaluation des acquis

Une évaluation des acquis et lacunes de chaque stagiaire sera faite dès la première session afin de dispenser des conseils adaptés et personnalisés à chacun, d'orienter le travail personnel, ...

Chaque item repris ci-dessus sera considéré et apprécié en fin de session afin d'évaluer le plus précisément l'évolution du stagiaire, son comportement, son efficacité face à l'orchestre.

L'accent sera mis sur la complémentarité de chaque item, et la nécessité de ne négliger aucun d'entre eux :

- Exercices d'orchestration d'un thème dans plusieurs styles musicaux
- Analyse d'œuvres courtes ou d'extraits d'œuvres
- Écoutes d'œuvres avec une critique concise en contrôle continu durant les sessions
- Exercices et évaluation entre formateur/stagiaire selon le calendrier prédéfini

À la fin du cycle de formation

Évaluation en présence des formateurs, d'un représentant de Coups de Vents, du CRD et de la FRSM HdF.

Délivrance d'un **certificat de fin de formation** stipulant :

- Les connaissances acquises
- Les connaissances à compléter
- Le cas échéant les notions non acquises.

Une orientation sera conseillée à chaque stagiaire :

- Poursuivre la qualification
- Orientation vers une formation diplômante dans les structures ad-hoc.

E) Les principaux intervenants en résidence en 2020 :

Philippe Ferro, Olivier Calmel et Maxime Aulio